

**Demande d'approbation des plans de constructions militaires
concernant les communes de Dorénaz et de Vernayaz;
Point de franchissement, modifications pour le pont à poutres d'acier**

Participation et consultation du 29 novembre 2005

Requérant:	Défense, Forces terrestres
Objet:	Procédure ordinaire d'approbation des plans de constructions militaires selon la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (RS 510.10) et l'ordonnance concernant l'approbation des plans de constructions militaires (RS 510.51).
Dossier du projet:	<ul style="list-style-type: none">– descriptif du projet– dossier de défrichement– plans divers
Procédure de participation et de consultation:	Conformément à l'art. 126 et 126d de la loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire en rapport avec l'art. 62a de la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (RS 172.010), les autorités fédérales, les cantons et les communes concernés doivent être consultés avant que l'autorité militaire d'approbation prenne sa décision. Tout au long de la mise à l'enquête publique, la population concernée a l'occasion de soumettre des propositions par écrit auprès des administrations communales de 1905 Dorénaz et de 1904 Vernayaz.
Mise à l'enquête:	Les documents relatifs à la demande peuvent être consultés auprès des administrations communales de 1905 Dorénaz et de 1904 Vernayaz du 29 novembre 2005 au 13 janvier 2006.
Opposition:	Toute personne, organisation ou autorité qui constitue une partie conformément à la loi fédérale sur la procédure administrative ou à la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711), peut, dans les 30 jours suivant la publication dans la Feuille fédérale, <i>au plus tard le 13 janvier 2006</i> , déposer par écrit une opposition motivée, adressée à l'autorité militaire d'approbation des plans, auprès des administrations communales de 1905 Dorénaz et de 1904 Vernayaz. Le canton transmet les oppositions reçues et les avis à l'autorité d'approbation.
29 novembre 2005	Département fédéral de la défense, de la protection, de la population et des sports

Demande d'approbation des plans de constructions militaires concernant les communes de Dorénaz et de Vernayaz; Point de franchissement, modifications pour le pont à poutres d'acier

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	47
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.11.2005
Date	
Data	
Seite	6480-6480
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 090

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.